

Vol. 2, No. 1
Juin 2025

ISSN 2960-2858
P-ISSN 3006-4414

LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche
sur les Sociétés et civilisations
(**LARSOC**)

Département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
01 BP V 18 Bouaké 01
revuecahiersdelarsoc@gmail.com



Les Cahiers du LARSOC, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

ISSN 2960-2858

P-ISSN 3006-4414

revuecahiersdelarsoc@gmail.com

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>

SJIF 2025 = 5.168 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025)



Périodique : semestriel

Vol. 2, No. 1, 2025

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

SANGARÉ Souleymane

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Comité de rédaction

Rédacteur en Chef :

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Rédacteur en Chef adjoint :

TRAORÉ Siaka

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire de la rédaction :

YAPI Fulgence Thierry

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Secrétaire adjoint de la rédaction :

YÉO Mitanhatcha

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Membres du Secrétariat de la rédaction

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

Commissaires aux comptes

YAO Élisabeth

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BROU N'Goran Alphonse

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorière de la rédaction

KRÉ Henriette

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Trésorier adjoint de la rédaction

YAO Koffi Léon

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

Web Master

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ARCHER Maurice

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BAMBA Assouman

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BAMBA Mamadou

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BINATE Issouf

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DAKITE Samba

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

ÉKANZA Simon Pierre

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

GADO Alpha Boureïma

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATÉ Doulaye

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

KONE Issiaka

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

LATTE Egue Jean-Michel

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

MORITIÉ Camara

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

SEYNI Moumouni

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

SORO Donissongui

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

TROH Deho Roger

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

ADDO Mahamane Addo

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

ALLOU René Kouamé

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

ASSANVO Mian K. N. Mathieu

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

BA Idrissa

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

BINATE Issouf, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

BORE El Hadji Ousmane

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

BROU Émile Koffi

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

COULIBALY Daouda Pondalla

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DÉDÉ Jean-Charles

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

DIAKITE Moussa

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

EICKELS Klaus van

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

IBRAH Maman Moutari

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

KIÉNON-KABORÉ T. Hélène

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KONATE Mahamoudou

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KONÉ Yacouba

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

KONIN Séverin

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

KOUASSI Kouakou Siméon

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU Edmond Pierre Yao

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

KOUAKOU N'Dri Laurent

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

NAMOI Célestine

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

NOGBOU M'Domou Éric

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

PARÉ Moussa

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

SANGARÉ Souleymane

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

SARR Mahamadou Nissire

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

POLITIQUE ÉDITORIALE

Les cahiers du LARSOC est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV^e et XVI^e siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

N.B :

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo
Département d'histoire, Université Alassane Ouattara

SOMMAIRE

Koffi Arcel BOUSSOU : La polygamie à Athènes à l'époque classique : pratique interdite	14-26
Ouollo Adama TOURÉ : La coopération militaire entre États : l'exemple des cités grecques d'Europe et d'Asie entre le III^e et le II^e siècle avant notre ère	27-50
Amin Angéline KOUAMÉ, Bi Tra Olivier TRA, Moussa PARÉ : Le portrait des guerriers turcs d'après Jean de Joinville (1248-1250)	51-66
Médjo DAHOUE, Yao Adjoumani Victor MANZAN: Le paradoxe des relations entre Saladin et Richard Cœur-de-Lion vu par les chroniqueurs arabes	67-82
Adjoua Juliana KOUAKOU : Genèse du féminisme à travers les œuvres artistiques des femmes au Moyen Âge occidentale	83-93
Ta Narcisse Tra BI, Nene Landry Tra BI : Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle	94-115
Sonia-Estelle BOUA : L'exil de Soundjata d'après Djibril Tamsir Niane dans <i>soundjata ou l'épopée mandingue</i>	116-128
Yao Jean Marc KOUAKOU : Contribution à l'étude des conquêtes de Tombouctou et de Djenné par Sonni Ali	129-140
Sylla ANZOUMANAN : Diplomatie religieuse d'Askia Mohammed I^{er} : du pèlerinage à la conclusion d'un partenariat politique entre le Songhay et les États du monde arabo-musulman	141-159
Agossou Arthur VIDO, Kouassi Raguin KOUASSI : La circoncision dans l'histoire des peuples du golfe du Bénin (XVI^e-XIX^e siècles)	160-178
Maïmouna BAMBA : Les acteurs dans l'organisation et la commercialisation de l'anacarde dans la région du Denguélé (nord-ouest de la Côte d'Ivoire) de 1990 à 2012	179-190
Tiégbè TOURÉ : Les Lekra, un peuple tagbana en pays koro du XVI^e siècle à 2022	191-213
Nahoua Karim SILUÉ : Résurgence des coups d'État en Afrique de l'ouest : recul démocratique ou manifestation d'une souveraineté retrouvée ?	214-225
BABAROU : La mendicité dans les quartiers populaires de la ville de Maroua (1973-2023)	226-244
Solenko GNENDA: La religion dans l'espace politique au Togo : nouvel opium du peuple ?	245-259
Dominique BAKOUAN : Gare ferroviaire et développement urbain de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : des origines à 1960	260-282
Hamidou ZAMBILOU, Abdoulaye Mohamed DIALLO, Adama KOMINA, Adama DIABATE : Gouvernance locale et rôle des acteurs : cas de la commune rurale de Kalabancoro	283-297

Makoura BAMBBA, Gnazebo Hilaire MAZOU, Asseman Médard KOUA : Profils biophysique et sociaux des personnes vivant avec des maladies mentales et l'épilepsie (pvmme) à Brobo (Côte d'Ivoire)	298-314
Michel Assoumou NSI : L'Église universelle du royaume de dieu au Gabon (1997-2019) : territorialité et stratégies d'implantation	315-329
Djibril BALDE : Artefact comme produit d'une identité reconstruite dans <i>Les désorientés</i> (2012) de Amin Maalouf et <i>La ballade du calame</i> (2015) de Atiq Rahimi	330-345
Bi Youan Firmin IRIÉ : Bouaflé et la répression coloniale du 07 janvier 1950	346-358
Pénissonguita SORO: Les prétentions califales dans la conquête marocaine de la boucle du Niger (1591-1630)	359-370
Roseline Gbocho N'DA : Les pratiques magico-religieuses dans la cybercriminalité en Côte d'Ivoire	371-382
Boureima SANA : Éducation et force de l'État : la médiation par la citoyenneté	383-394
Youssef DIARRASSOUBA : Staging the Wounded Self: Cinematic Aesthetics and Corporeal Memory in <i>This Mournable Body</i> by Tsitsi Dangarembga	395-409
Lucien MANOKOU, Fabrice Nfoule MBA : L'Assemblée nationale et la consolidation/déconstruction de l'État postcolonial au Gabon pendant le monopartisme (1968-1990)	410-429
Kan Yannick YEBOUE : Les Baoulé suamenle de Taabo, une société lignagère akan à double filiation et à accentuation patrilineaire	430-438
Kouamé Dominique KOUASSI, Moro Jean Martial AHORO, Atta Kouame Jacob BRINDOUMI, : L'inertie de l'état ivoirien face à la piraterie maritime (1981-2017)	439-462
Wokado Mohamed SAKO : Sassandra dans l'émergence de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire (1947-1980)	463-478
Lassina SIMPORÉ, Ibrahima OUIBGA : La guerre chez les <i>Moose</i> de <i>Waogdgo</i> (<i>Ouagadougou</i>) Burkina Faso	479-498
Bi Drigoné Gilles Martial TOUBOUI : Théorie critique et rationalisation de la société	499-510
Marcel GUIGMA, Mahama OUATTARA : L'idée d'homme nouveau chez Ébénézer Njoh-Mouelle et l'art comme moyen de désaliénation de l'être-africain	511-528
Alassane DIABATE, Dally Luc Olivier ZITIEOUROU : Le comité de développement du quartier mairie II d'Adjamé : entre reconnaissance et contestations (1988-2010)	529-542

Abou DAPPAH : Des communautés économiques régionales à la Zlecaf : la longue quête de l'intégration par l'Afrique	543-561
Yao Lopez DJE : L'économie ivoirienne à l'épreuve des multinationales de 1960 à 2022	562-575
Kanga Gerard Brice ESSE : Les effets politiques et économiques de l'organisation de la coupe d'Afrique des nations (CAN) en Côte d'Ivoire en 1984	576-594
Moriba DEMBÉLÉ : Une intégration ouest-africaine : la Semaine Tripartite entre Kédougou, Mali et Kéniéba de 1980 à 2024	595-619
Yolande THIBAUT-MPOLO, Béatrice Perpétue ONDONGO OKOUA, Eloge Symplice MAHOUNGOU MOUMBOUILLOU, Maurice NGOLOYAKALI : Quel encadrement pédagogique dans la circonscription scolaire de Boundji en république du Congo ?	619-640
Demba SIDIBÉ : Samory : décryptage d'une révolution militaire africaine (1879-1892)	640-669

Les Luenou, origine, migration et formation : XV^e - XVI^e siècle

Ta Narcisse TRA BI

Doctorant au département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
narcissetrabi02@gmail.com

Bi Nene Landry TRA

Doctorant au département d'histoire
Université Alassane Ouattara, Bouaké
elmassoud225@gmail.com

Résumé

En Côte d'Ivoire, l'arrivée et l'installation des grands groupes ethnoculturels se sont faites à partir des grandes vagues migratoires. Ainsi, l'histoire de la migration des luéno a connu plusieurs phases ayant un ancrage dans le peuplement de l'espace ivoirien à travers ses vagues migratoires. Les luéno étaient installés à l'ouest du pays, qui fut le point de départ de la quasi-totalité du peuple gouro. Au cours de leurs migrations, ils font une escale à Daloa. La cohabitation avec les bété va engendrer un conflit qui entrainera leur départ de la zone. Les départements de Zuénoula et Gohitafla n'échappent pas dans leur nomadisme. Cependant, force est de constater que paradoxalement à leur habitude culturelle, les luéno ont développé un mode de vie sédentaire dans lesdits départements. Ce travail vise à comprendre les raisons qui sous-tendent leur sédentarisation. Notre démarche ici est inspirée par la question suivante : Comment les luéno ont-ils évolué depuis leur départ de Daloa jusqu'à leur installation dans l'espace qu'ils occupent aujourd'hui ? Pour répondre à cette interrogation, nous avons combiné investigations de terrain, recherches bibliographiques englobant articles, ouvrages et témoignages oraux. Il convient de retenir que les luéno sont définitivement installés au nord-est de la Marahoué.

Mots clés : Côte d'Ivoire, Luéno, origine, migration, sédentarisation

Abstract

In Côte d'Ivoire, the arrival and installation of large ethnocultural groups have made themselves from large migratory waves. Thus, the history of the migration of luenou has experienced several phases with, anchoring in the stand of the Ivorian space through its large migratory waves. The luenou Were settled west of the country, which was the starting point of almost all the gouro people. During their migration, they make a stopover in Daloa. Cohabitation which Bété will generate a conflict that will lead to their departure from the area. The departments of Zuénoula and Gohitafla do not escape in their nomadism. However, it is clear that paradoxically as their cultural habit, the Luenou have developed a sedentary way of life in the said departments. This work aims to understand their sedentarization. Our approach here is inspired by the following question: How did luenou have evolved since their departure from Daloa to their installation in the space they occupy today? To answer this question, we have combined field investigations, bibliographic searches including articles, books and oral testimonials. It should be retained that luenou are definitely installed in the north-east of the Marahoué.

Keywords : Côte d'Ivoire, Luéno, Origin, Migration, Sedentarization

Introduction

L'analyse de l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire est très importante pour la constitution de l'histoire du pays. Les nombreuses migrations effectuées en direction du territoire ivoirien entre le XI^e et le XVIII^e siècle, ont longtemps laissé penser que le territoire ivoirien était un "no man's land". Pourtant, les fouilles archéologiques entreprises et la collecte des traditions orales indiquent que ce territoire ne fut pas vide à l'arrivée des populations issues des nombreuses migrations effectuées en sa direction. Ainsi, des études sont menées pour retracer l'histoire de son peuplement à travers le passé des différents peuples qui le composent. Ainsi, comme le souligne H. D. Diabaté (1996 : 20) :

La détermination des origines de l'occupation d'un territoire et de la formation d'une entité sociale est l'une des préoccupations fondamentales des collectivités humaines.

Chaque groupe d'individus veut savoir d'où il vient, quelles ont été les pérégrinations de ses ancêtres avant leur installation définitive dans une région donnée.

Il veut comprendre comment ces hommes du passé ont organisé leurs activités sociales, économiques, politiques et culturelle.

À travers cette entreprise, elle incite à se passionner de plus à l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire. Certes, l'histoire de certains peuples a fait l'objet de plusieurs écrits. Cependant, pour nombre d'entre eux, le passé reste à explorer. C'est dans ce contexte que nous avons manifesté le désir de connaître notre histoire, celle des luéno car selon H. D. Diabaté (1996 : 21), « savoir son histoire est une nécessité qui évite d'être un arbre sans racines ».

Notre démarche ici est inspirée par la question suivante : Comment les luéno ont-ils évolué depuis leur départ de Daloa jusqu'à leur installation dans l'espace qu'ils occupent aujourd'hui ?

De cette préoccupation fondamentale, découlent des interrogations subsidiaires qui sont entre-autres : quelle est l'origine des luéno et par quel processus migratoire sont-ils parvenus sur les sites actuels des départements de Zuénoula et de Gohitafla ? Comment les luéno étaient-ils organisés ?

Telles sont les questions subsidiaires qui soutiennent la question fondamentale. La question principale et les questions de recherche permettent de dégager les principaux objectifs de l'étude qui se déclinent comme suite : montrer la formation et l'évolution des luéno ; analyser le processus de leur migration et leur mise en place dans leur site actuel.

Ces différents objectifs de notre travail nous amènent à émettre des hypothèses qui nous permettront de conduire notre réflexion. Ainsi, nos hypothèses de recherches sont les suivantes : les luéno seraient issus du grand groupe gouro ; les luéno seraient originaires de l'ouest de la Côte d'Ivoire ; les apports extérieurs favoriseraient de nombreux bouleversements dans la vie sociopolitique, économique et culturelle des luéno.

Pour répondre à cette interrogation, nous avons combiné investigations de terrain et recherches bibliographiques. Les sources écrites englobent principalement les livres, les thèses, les mémoires et articles d'auteurs. Pour ce qui est des données orales, nous avons interrogé quelques personnes résidentes dans les différentes localités ou espaces occupés par les luéno. Aussi nous avons effectué des recherches depuis le pays Bété plus précisément dans la région de Daloa et ses environs jusqu'à l'installation des luéno dans les départements de Zuénoula et de Gohitafla. Nous avons également interrogé des populations voisines aux luéno. Le recoupement de ces différentes sources nous a permis d'élaborer un schéma d'approche ternaire. Ainsi, notre analyse tournera autour de trois axes principaux : l'Origine des luéno, les migrations des luéno vers leurs nouveaux sites et la formation des luéno.

1. Origine des luéno

Tout comme la quasi-totalité des Gouro de Côte d'Ivoire, l'origine des luéno se situe dans le grand ouest. À partir du XVe siècle, des conflits les opposant aux Dan, provoquent le départ massif de populations vers de nouveaux lieux, à la recherche d'un mieux-être. Ces populations dans leur déplacement s'établissent pendant une longue période dans la région de Daloa. L'occupation du site par les Bété entraîne un autre conflit, ce qui provoque à nouveau le départ de ces populations vers le centre-ouest. Au cours de leur migration, le peuple gouro se scinde en plusieurs sous-groupes.

Parmi ces populations se trouvent les luéno qui par vagues successives, entament une migration vers l'espace qu'ils occupent aujourd'hui.

Les luéno dans leur grande majorité comme nous l'avons signifié plus haut proviennent de l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ils étaient présents dans cette région avant le début des migrations du XIe et XIIe siècle, ils y menaient des activités agricoles. Ils sont reconnus comme étant de grands fétichistes et d'habiles chasseurs. Ils vivaient paisiblement dans la zone au côté de leurs frères Yacouba. Des conflits les opposent au début du XVe siècle qui les contraignent à migrer vers le sud-ouest du pays.

Le cadre chronologique de cette étude commence certes au XVe siècle, mais pour une telle étude, l'on ne peut la faire sans parler de l'origine lointaine de ce sous-groupe, les luéno. Tout comme la grande majorité du peuple gouro, l'origine des luéno se situe dans le grand ouest du pays. Certainement à la fin du XIVe et au tout début du XVe siècle des conflits naissent entre yacouba et gouro. Ces conflits entraînaient le départ massif de ces derniers vers de nouveaux lieux à la recherche d'un mieux-être. Au cours de leur périple, ils font une escale dans la région de Daloa avant d'être contraint à une nouvelle migration sous la pression des Bété.

Ces événements qui ont entraîné le départ des gouro de l'Ouest du pays se sont produits entre la fin du XIVe et le début du XVe siècle suite à une querelle opposant les deux peuples Dan- gouro.

A en croire K. B. Traboué :

« Les yacouba et les gouro vivaient en bonne et intelligence, comme des frères et voilà qu'un jour un yacouba abusa de la femme d'un gouro, ce qui était proscrit chez les peuples frères.

Pour résoudre le problème, une amende fut imposée pour réparation du préjudice.

C'est ainsi que le gouro demande au jeune frère yacouba d'apporter un éléphant pour le sacrifice et ce dernier lui apporta facilement un éléphant. Non satisfait, le gouro va commettre la même chose avec la femme d'un yacouba. Et très malin, le yacouba demande qu'on apporte un lionceau vivant, chose qu'il ne peut ramener au risque de se faire dévorer par la lionne.

Cela fut alors le motif du départ de nos ancêtres de la région. »¹

Sur ce fait, Flan Simplicie est du même avis que K. B. Traboué, quand il affirme que les gouro et les yacouba ont vécu sur un même territoire. Selon lui :

« Les gouro sont originaires des environs de Danané et Man qui se séparèrent de leurs frères yacouba dans les conditions suivantes : chez ces peuples comme partout en Afrique l'adultère considéré comme un crime, était sévèrement sanctionné.

Des jeunes gens qui confectionnaient des filets pour la pêche avaient séduit les femmes de leurs frères. Se sentant démasqués, ils passèrent en plusieurs points du fleuve Sassandra avec leurs parents afin d'éviter le supplice public auquel ils étaient promis »².

Ces sources attestent d'une origine des gouro qui serait située dans le grand ouest de la Côte d'Ivoire. Selon David. Zerman, dans son film les danites de Côte d'Ivoire affirme :

¹ K.B. Traboué, Bouaflé, 20 février 2020.

² S. Flan, Man, 26 janvier 2015.

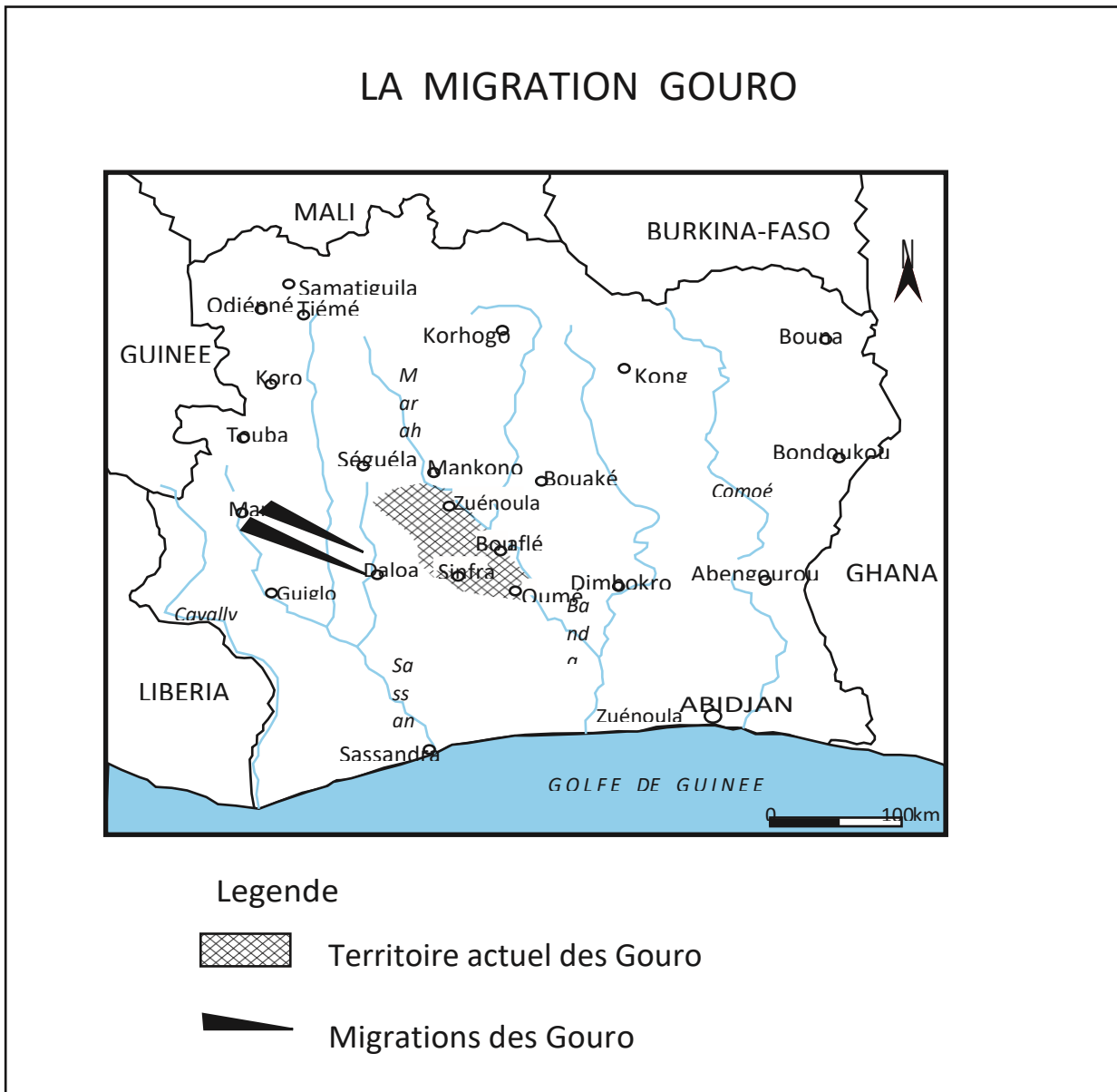
« En fait, il n’y a pas de contradiction, mais plutôt une confirmation d’une cohabitation dans un passé lointain de ces deux peuples »³.

Pour lui, la similitude des langues gouro et yacouba qui comportent un grand nombre de mots communs n’est pas un emprunt de langues de l’une à l’autres. Car on n’emprunte pas de mots à un peuple avec lequel on ne partage pas de frontière commune. Certainement, les peuples gouro et yacouba ont dans leurs migrations, constitué le même groupe de population et partagé la même aire géographique, probablement aux environs de la région des montagnes de Danané-Man avant de se séparer. Les yacouba restent sur place quand les gouro font mouvements vers le Sud-ouest de la Côte d’Ivoire. Cela confirme les propos de Youan Bi Honoré qui disait : « qu’autrefois, leurs ancêtres lointains parlaient une langue commune sans toutefois évoquer la langue. Il précise que les Dan et les Gouro ont la même origine et qu’ils seraient un même peuple⁴ ». Tout comme nos précédant informateurs, nombreux sont les Gouro qui se réclament d’une origine occidentale. Cette migration du peuple gouro de la région du grand Ouest jusqu’à son installation dans la région de Daloa est illustrée par la carte n°1 ci-dessous.

³ D. Zerman, *documentaire*, consulté le 26 janvier 2015.

⁴ H. B Youan, Songon, 21 février 2022.

Carte 1 : La migration des Gouro du XIVe au XVe siècle



Source : Institut de Géographie Tropicale

Réalisation : KOUAME Hilaire, 2021

D'après cette carte, les gouro viennent de l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ils passent par le pays wobé et atteignent le fleuve Sassandra. Ensuite, ils prennent la direction de de l'actuel ville de Daloa en pays aujourd'hui bété en s'y installant quelques décennies avant de poursuivre leur chemin vers les savanes du Centre-ouest.

Selon E. I. B. Tououi (2008 : 83) :

« Des faits historiques devaient être précis, surtout sur la migration des gouro. Il affirme que tous les gouro n'ont pas eu la même migration certains sont venus du Nord-ouest du pays pour peupler les marges forestières de

Vavoua et Zuénoula, tandis que d'autres sont venus de l'ouest de la Côte d'Ivoire surtout la région des montagnes de Man-Danané »⁵.

Déjà un indice qui permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu une migration du peuple gouro pour peupler le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire, mais plusieurs migrations. En outre, les luénou qui se sont installés au Nord-est de la Marahoué se réclament originaire de l'ouest de la Côte d'Ivoire.

Selon E.I. B.Boué : « tous les migrants issus du pays luénou sont passés par les rapides du fleuve Sassandra, puis l'espace occupé par les wobé pour atteindre la région de Daloa »⁶. Il faut donc avoir à l'esprit que les migrants venus de l'Ouest du pays ont suivi le même itinéraire jusqu'à Daloa. Cette zone fut l'avant dernier site des luénou.

1.1. L'occupation du Sud-ouest de la Côte d'Ivoire

Les récits qui rapportent l'installation des gouro dans la région de Daloa sont légendaires. Le peuplement par les bété de ce qui est convenu d'appeler aujourd'hui la cité des Antilopes provient de tous les horizons à travers la migration, la période de conflits et l'émancipation des hommes. En effet, la majorité des traditions inhérentes au peuplement gouro ne remonte pas avant leur passage dans le pays yacouba, dans la région des montagnes située dans le grand ouest de la Côte d'Ivoire. A la suite de querelle avec leurs voisins yacouba, les populations gouro commencèrent une migration qui les conduisirent dans la forêt du Sud-ouest du pays. Ils se sont installés à l'actuel emplacement de la ville de Daloa. Cette migration aurait eu lieu entre la fin du XIVE et le début du XVe siècle. Les gouro étaient essentiellement chasseurs et agriculteurs à cette époque. Ils vivaient dans des campements un peu éparpillés qui sont à l'origine de la constitution des villages actuels dans la zone de Daloa. Une querelle avec les voisins bété serait à l'origine de leur départ de la zone.

1.2. Le processus de peuplement de la zone de Daloa

Dans le processus de peuplement, E.I. B. Boué distingue deux modalités qu'il identifie comme les caractères généraux du peuplement par les autochtones à savoir : « Le regroupement et l'éclatement des cellules résidentielles sont en question »⁷. Ces deux caractères majeurs sont parfois secondés par des formes intermédiaires ou combinées pour ce qui concerne le regroupement, la communauté d'accueil assimile la communauté accueillie et

⁵ E.I.B. TOUOUI, 2008 : 83

⁶ E.I B Boué, Bouala, 02 Août 2022

⁷ E.I B Boué, Bouala, 02 Août 2022

fusionne avec cette dernière. C'est le cas idéal de regroupement, on le qualifie d'intégration. À côté de cette sous modalité, on retrouve la séparation avec alliance ou celle avec indépendance.

Le second caractère majeur du processus du peuplement est l'éclatement. L'éclatement d'un village, accompagné ou non d'une alliance, n'est qu'une forme de ramification. Dans les faits, un individu ou un groupe peut se dissocier pour former une nouvelle communauté villageoise. De manière conflictuelle, la cellule résidentielle primitive peut éclater. Ce qui peut entraîner comme conséquence, soit une subordination et alliance, soit une indépendance. Pour les illustrer, nous proposons ici deux exemples des cas concrets : le regroupement-intégration et l'éclatement avec alliance.

Apparue chronologiquement la première, cette modalité s'est répétée au cours de l'histoire de ce peuplement autochtone. Nous pouvons citer le village de Godoua. L'histoire relate ici que :

« Sous la conduite du dénommé Siénin Bi Mouzrô Bi Gadouanzan, les ancêtres de certaines tribus gouro s'installent d'abord à l'emplacement actuel du village de Godoua. Ensuite, ils se déplacent vers l'emplacement actuel ville de Daloa pour s'installer à l'actuel emplacement du village de Lobia, à la suite d'un conflit. Après une récolte de maïs, une femme allant chercher du bois pour la cuisine du soir ; elle y trouve des immigrants. De la fusion des deux populations serait né le peuplement de l'actuelle ville de Daloa »⁸.

La localité rurale de Tonhonla connaît aussi cette réalité. Le récit fait état de ce qu'à la suite de conflit des séhinou contre les wobé de Facobly (Siémian), un groupe de fuyards stationne près de Tonhonla. Il constituerait l'origine du peuplement du sous-groupe kwin, ce nom serait la déformation du bété kwê en français le gouro. Dans un autre registre, le regroupement peut être transitoire, suivi éventuellement, soit d'une séparation avec alliance, soit de séparation avec indépendance.

2. Les migrations des luénou vers leurs nouveaux sites

Les causes des migrations les plus fréquentes évoquées sont les guerres, mais aussi les malheurs, la recherche de terres propices à l'agriculture ou plus giboyeuses.

2.1. Les causes des migrations

La principale raison qui justifie la plupart des migrations est la guerre. Guerre avec des ethnies voisines, guerres intertribales, affrontements sanglants entre clans d'un même village.

⁸ E.I B. Boué, Bouala, 02 Août 2022.

Les exemples les plus notoires en pays gouro se situent surtout au sud de Daloa vers Issia. C'est la guerre entre tribus bété et les anciennes populations gouro du sud-ouest parmi elles le sous-groupe luénou et autres sous-groupes. En effet, dans leur progression vers le sud-ouest, les populations gouro venus de l'ouest de la Côte d'Ivoire probablement au début du XVe siècle se sont heurtées aux premiers éléments de populations krou (bété), dont la frontière au Sud était aux environs de la périphérie de Godoua dans l'actuel canton Yocolo et dans les environs de Gadouan.

Selon E.I B Boué :

« Il y a très longtemps, vivait dans la zone de Godoua, une tribu paisible. Les hommes étaient des chasseurs et des cultivateurs. Il vint un jour où les ennemis les bété d'Issia arrivèrent. Il fallait quitter le village. La tribu fuyait sans repos ni sommeil vers l'actuel emplacement de Lobia (centre de Daloa) auprès d'autres tribus déjà installées à cet endroit. Un jour, chasseur découvre une immense forêt dense, informe son chef des atouts que constituent cette forêt pour toute la tribu. Le chef, nommé Siénin Bi Mouzrô Bi Gadouanzan, décida d'installer le village près de cette forêt, car tout le monde pouvait chasser et cultiver et elle était quasiment inaccessible aux ravisseurs »⁹.

Ces groupes de populations ont été refoulés, après souvent une période plus ou moins longue de rapports et d'échanges pacifiques, auxquels ont succédé les guerres ce qui peut expliquer un certain métissage culturel des populations de ces zones de contact et la revendication par certains gouro d'une origine bété.

A cela s'ajoute une forme de guerre : Les guerres intertribales

Les guerres étaient fréquentes aussi à l'ouest, entre populations de la sphère ethnique gouro (séhinou et siannou), qui provoquaient également des déplacements en masses. Chassés à l'ouest, ces nouveaux migrants fuient donc vers des zones où ils seront considérés comme des envahisseurs par leurs hôtes.

La localité de Tonhonla est en quelques sorte une création de quelques groupes venus d'un peu partout. Au début, c'était les séhinou qui s'étaient installés auprès de cette colline "sohalébian", chassés par des guerres tribales.

Mais bien avant eux, il y avait déjà un autre village nommé siémian. Le village était grand et peuplé par les wobé. Les habitants de siémian c'est -à-dire les wobé ne voulaient pas du tout que les séhinou s'installent auprès d'eux car ils voulaient être les seuls à posséder

⁹ E.I B. Boué, Bouala, 02 Août 2022.

cette terre. Ils persécutaient les séhinou afin de les faire partir. Non seulement ceux de siémian étaient nombreux, mais aussi ils étaient bien armés et dominaient les autres peuples voisins. Les séhinou, se voyant très menacé, fit appel au siannou, un groupe de guerriers redoutables qui étaient dans les environs de Daloa, pour leur venir en aide. Ces derniers sans hésiter, étaient venus en nombres pour combattre les wobé de siémian. Ils sortirent vainqueur de cette guerre, ainsi, les séhinou leurs avaient demandés ce qu'ils désiraient en échange, pour les récompenser. Le chef des siannou, répondit que pour éviter d'autres attaques des wobé, il voulait simplement s'installer auprès d'eux lui et sa suite. Les siannou se sont donc installer dans le village.

Les autres éléments gouro dispersés dans la brousse ayant appris que les séhinou avaient totalement occupés la zone, quittèrent eux aussi leurs emplacements pour s'installer auprès d'eux, et le village s'agrandissait. Puis vient un jour, où une querelle éclate entre les deux groupes (séhinou et siannou) pour un problème de meurtres au contour non élucidé qui favorise leur séparation. Les siannou reviennent sur leur pas pour peupler la zone de Daloa et les séhinou restent sur place.

Ces derniers seront dispersés par les wobé revanchards. Ceux-ci iront peuplés toute la localité de Tonhonla. Il y avait aussi des guerres entre clans d'un même village.

Les cas de guerres entre groupes familiaux dans un même village sont très fréquents dans les récits. Une dispute naît entre villageois et dégénère en bataille rangée entre les clans. Sur la cause du désaccord, une histoire désormais classique : l'adultère qui était proscrit. Un homme s'était rendu coupable de cet acte ignoble et qui s'opposait ou refusait que justice soit rendu. Cette attitude du jeune homme et incompréhensible de la part des villageois entraînait une guerre entre la famille du fautif et ceux du mari de la femme.

Le résultat de tout cela est que la fuite s'impose pour un groupe tout simplement menacé de représailles.

L'histoire de l'adultère paraît peu vraisemblable, et surtout avec trop de répétitions. Si la scène s'est produite dans le passé cela a dû être unique et exceptionnel. Peut-être est-ce un stéréotype inventé, puis adopté par tous pour éviter de livrer à l'étranger ou à un adolescent trop curieux le secret des fondateurs ? Ce mythe se présente aussi comme une manière symbolique de cacher une vérité profonde.

On connaît les causes des querelles dans les villages, les informateurs le disent toujours en privé : meurtres, vols, blasphèmes, injures à l'encontre du patriarche, et bien d'autres. Une véritable guerre éclatait alors entre les villageois, pour peu que les parties lésées refusent les réparations de la part des coupables et désirent laver l'offense dans le sang. Notons également que la recherche de terres plus propice et giboyeuses s'imposait aussi aux populations.

La recherche de terres propices à l'agriculture ou plus giboyeuses est une réponse à la pression démographique dans certaines régions. Mais l'ouverture de nouvelles pistes commerciales et la recherche de nouveaux produits alors commercialisés comme la noix de Kola par exemple amènent des groupes de plus en plus nombreux à se déplacer vers de nouvelles zones ou à fuir des zones jugées dangereuses.

En effet, vivant de la chasse et d'une agriculture itinérante chaque groupe avait tout intérêt à protéger son territoire pour ne pas partager son terroir avec d'autres. Lorsque c'était le cas les litiges en forêt étaient fréquents et généralement un meurtre déclenchait la guerre.

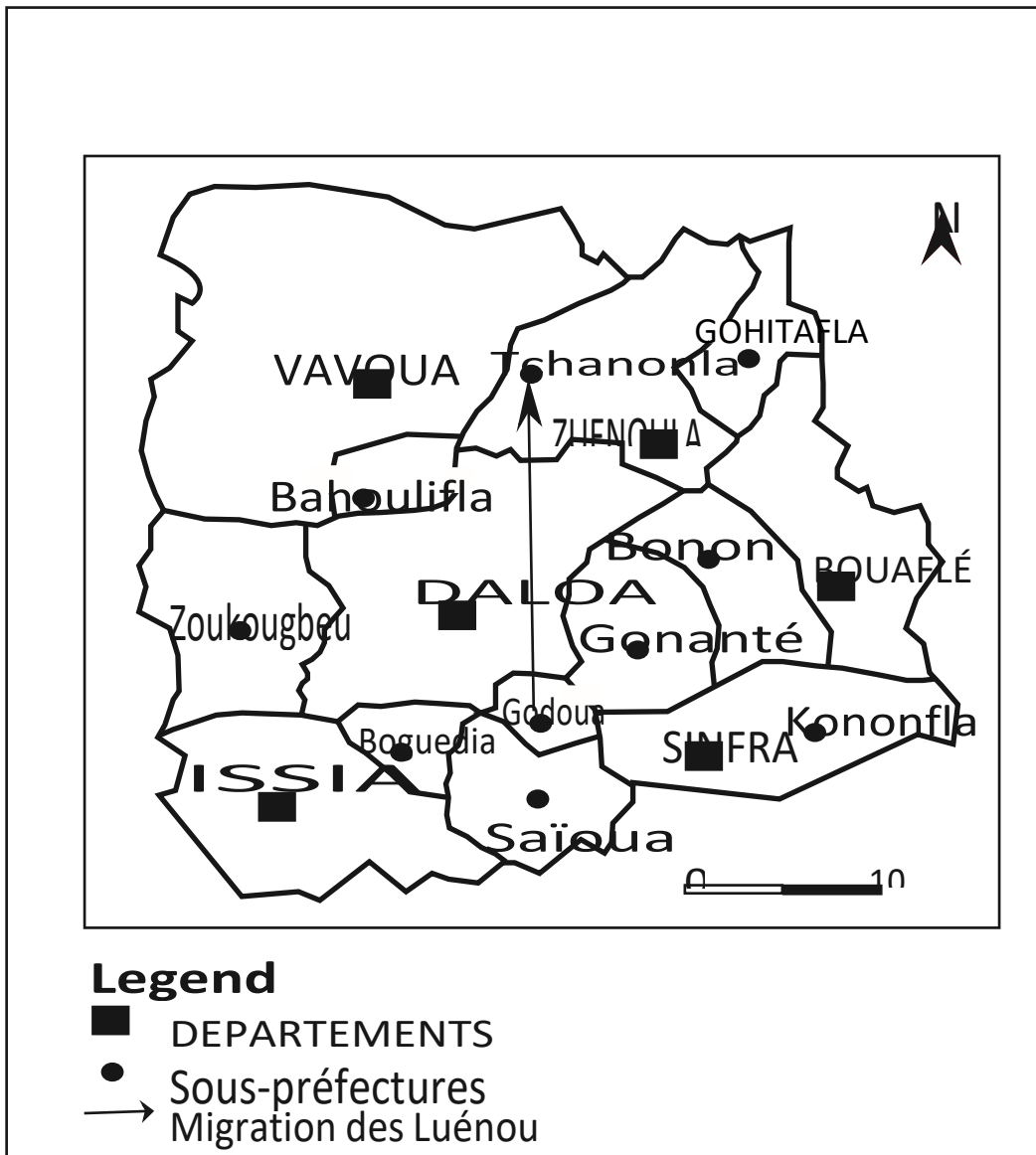
Telles sont les raisons directes ou indirectes qui ont conduit certains clans Gouro dans leur habitat actuel. Mais avant d'arriver dans le pays gourou, interrogeons-nous sur le parcours migratoire de ces populations qui aujourd'hui occupent les sous-préfectures de Gohitafla et Zuénoula. Comment sont-elles arrivées sur les sites actuels ?

Nous allons voir maintenant les lignes générales de ces déplacements : les points de départ, les itinéraires et les zones d'accueil.

2.2. Le déplacement de Daloa à Tchanonla

Il y a eu des déplacements dans tous les sens. Les populations gourou, se sont dirigées vers l'est de leur position pour certains et vers le nord pour d'autres. Le sous-groupe luénu faisait partie de cette dernière migration. Elle est illustrée par la carte n°2 ci-dessous.

Carte 2 : La migration des luéno vers leur nouveau site Tchannonla



Source : Institut de Géographie Tropicale (IGT) Réalisation : KOUAME Hilaire, 2022

Selon cette carte, les populations gourou migrent vers la zone de Zuénoula à la suite d'un conflit les opposant aux bété. Parmi cette population figurent des clans ou lignages luéno. Ces derniers se sont dirigés vers le Nord-Est de la Marahoué.

Les migrations des populations en direction du nord ont été nombreuses. Elles ont été très significatives. Nous avons vu que les gourou avaient une frontière avec les bété au sud et aussi ceux d'Oumé, gban (gagou). Mais à partir du pays bété, il y a eu de nombreuses populations qui ont peuplé le pays gourou. La plupart des tribus de la région de Zuénoula et Gohitafla se réclament en effet d'une origine plus occidentale, bété. Nous avons parlé plus

haut de Siénin Bi Mouzrô Bi Gadouanzan¹⁰ qui venant de la région du grand ouest, région qui a été particulièrement troublée, ont traversé les wobé, les guéré avant de s'installer plus au sud tandis que certains de leurs groupes sont allés jusque vers Tonhonla, sous-préfecture de Vavoua. Chez les bouavéré existe aussi un autre groupe important du canton nanan qui s'est formé à partir de la région de Daloa. Le groupe de Siénin Bi Mouzrô Bi Gadouanzan c'était établie à Godoua avant d'être contraint à la migration jusqu'à Tchan nonla. Les récits disent ceci :

« Les gens de mon village habitaient autrefois la région de Daloa. Il y avait plusieurs familles ou lignages dans le village. Ce village avait pour chef Siénin Bi Mouzrô Bi Gadouanzan, menacés par la guerre, son groupe a fui et est venu s'installer à Lobia actuel.

De Lobia, ils se sont séparés en deux groupes. Un groupe s'est dirigé vers le nord et les autres sont restés sur place. Ceux qui sont partis vers le nord se sont arrêtés à Bédiala (S/P de Daloa) »¹¹.

Pour toutes les populations qui occupent aujourd'hui le nord-est de Zuénoula et l'actuel département de Gohitafla, les points de départ se situent donc au sud-ouest, puis Tchan nonla, il n'y a pas de doute, la parenté avec les groupes krou est incontestable. Ce point de vue est partagé par C. Meillassoux (1964 : 34), qui note que :

« Le courant le plus important semble être venu de l'actuel pays bété, à l'ouest et au sud-ouest »¹²

2.3. La mission de sécurisation du Nord-Est et du Sud-Est de Tchan nonla

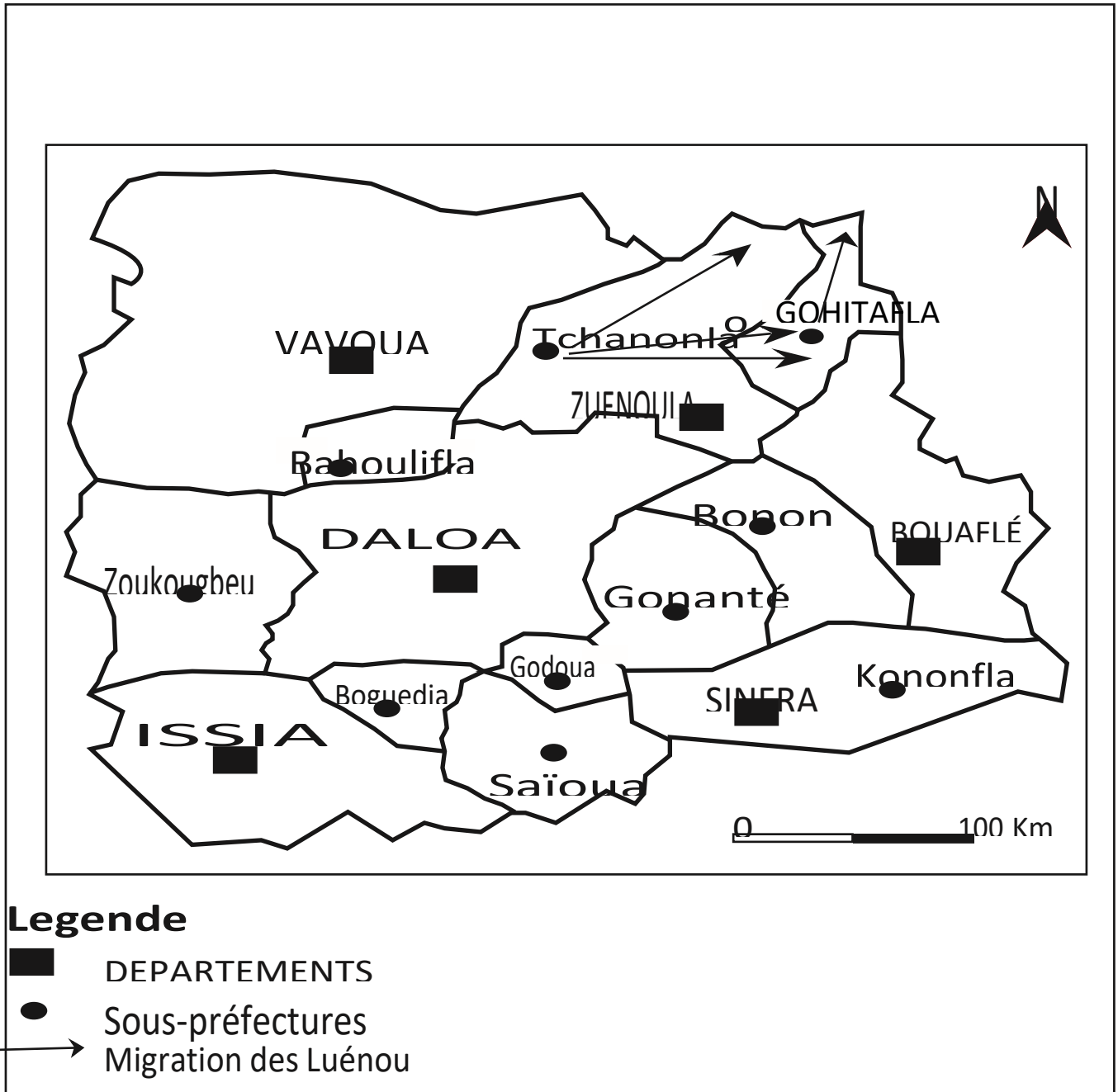
Il faut entendre par mission de sécurisation, la conquête et l'occupation de nouvelles terres, distantes de Tchan nonla. Cela assura une certaine sécurité en termes de possession de terres aux luéno. Cette conquête de nouveau site est illustrée par la carte n°3 ci-dessous.

¹⁰ Selon nos informateurs, Siénin Bi Mouzrô Bi Gadouanzan est le fondateur de l'actuel village Gadouan en pays Bété.

¹¹ A. B. Zan, Gaïzra, 24 janvier 2020.

¹² C. MEILLASSOUX, 1964 : 34

Carte 3 : Les migrations des luéno vers leurs nouveaux sites



Source : Institut de Géographie Tropicale (IGT)

Réalisation : KOUAME Hilaire, 2022

Cette carte montre la migration des populations luéno vers leurs nouveaux sites que nous leur reconnaissons aujourd'hui. En effet, la population devenait trop importante dans la localité de Tchannonla. Il fallait à un moment donné chercher d'autres terres pour l'épanouissement des différents clans. Mais aussi, il fallait sécuriser cet espace contre de probables envahisseurs.

Le mouvement luénou vers le nord-est et sud-est de Tchan nonla, a été effectué sous la direction des chefs guerriers de chaque clan accompagné d'autres personnes.

À la question de savoir comment se présentaient les différents groupes à leurs départs de Tchan nonla, peu d'informations existent. Dans la plupart des récits oraux, les traditionnistes désignent les groupes par le nom de celui qui fut à la tête de chaque groupe. Généralement c'est le premier à trouver un site d'accueil. Celui-ci prospecte le nouveau site afin de s'assurer que lui et son clan pourront y vivre sans être inquiété par d'autres clans. Une fois que le constat est fait, il retourne informer son clan de sa découverte. Il en est de même dans les propos des traditionnistes. On retrouve ces expressions dans les passages et les propos ci-dessous :

« Ses hommes, sont descendus pour chasser tous ceux qui y vivaient »¹³.

La question, ici, est de savoir qui étaient ces hommes qui y vivaient ? On peut supposer qu'il s'agissait des wan, c'est-à-dire une tribu autochtone de l'espace.

Les propos du traditionniste V.D.B. Irie viennent renchérir ce qu'avancent ces différents auteurs. :

« Lorsque notre ancêtre Ble Bi Dro c'est installer auprès d'un fleuve. Pendant ce temps la guerre venait à le chasser et il traversait le fleuve pour s'établir à Dagui.

Après un long périple, il est venu s'installer à Maminigui, en ayant en tête de sécuriser cette partie. C'est alors qu'il a informé sa suite pour s'y établir, en chassant les autochtones »¹⁴.

Ces différents passages confirment bel et bien que chaque clan avait à sa tête un guerrier et mieux, un chef guerrier. Et ces chefs guerriers, à leurs départs de Tchan nonla, étaient parfois accompagnés des membres de leur clan ou faisaient cavalier seul. Nous pouvons supposer que ces hommes étaient composés de tous ceux qui avaient la même langue ou se comprenaient presque tous. Ce sont ces hommes qui aujourd'hui constituent le sous-groupe luénou. Il faut relever également que, La recherche de nouvelles terres cultivables fut aussi à l'origine du départ de ses hommes de Tchan nonla. Et comme de tout temps, les chasseurs y avaient joué un rôle déterminant. On le sait, les chasseurs ont toujours été de très "grands pédologues". Ces derniers pouvaient à partir seulement des espèces d'herbes qui poussaient

¹³ V. D. B. Irié, Maminigui 7 août 2020.

¹⁴ V. D. B. Irié, Maminigui 7 août 2020.

dans une localité, savoir si la terre était fertile et donc favorable à la pratique de l'agriculture ou non. Et à chaque fois que les chasseurs découvraient de la bonne terre en un endroit, ils motivaient leurs communautés à s'y établir.

L'abandon était surtout lié au fait que ce site était une zone de forêt. Ce site, au départ apprécié par ses hommes ne paraissait plus propice à un moment donné, pour une implantation sereine et de longue durée. De fait, ce qui prévalait en ce moment étaient les guerres de conquêtes. Ce qui sous-entend qu'il pouvait y avoir à tout moment des attaques-surprises. À cet effet, il fallait chercher à s'installer en un endroit où on ne pouvait être surpris par des éventuels envahisseurs.

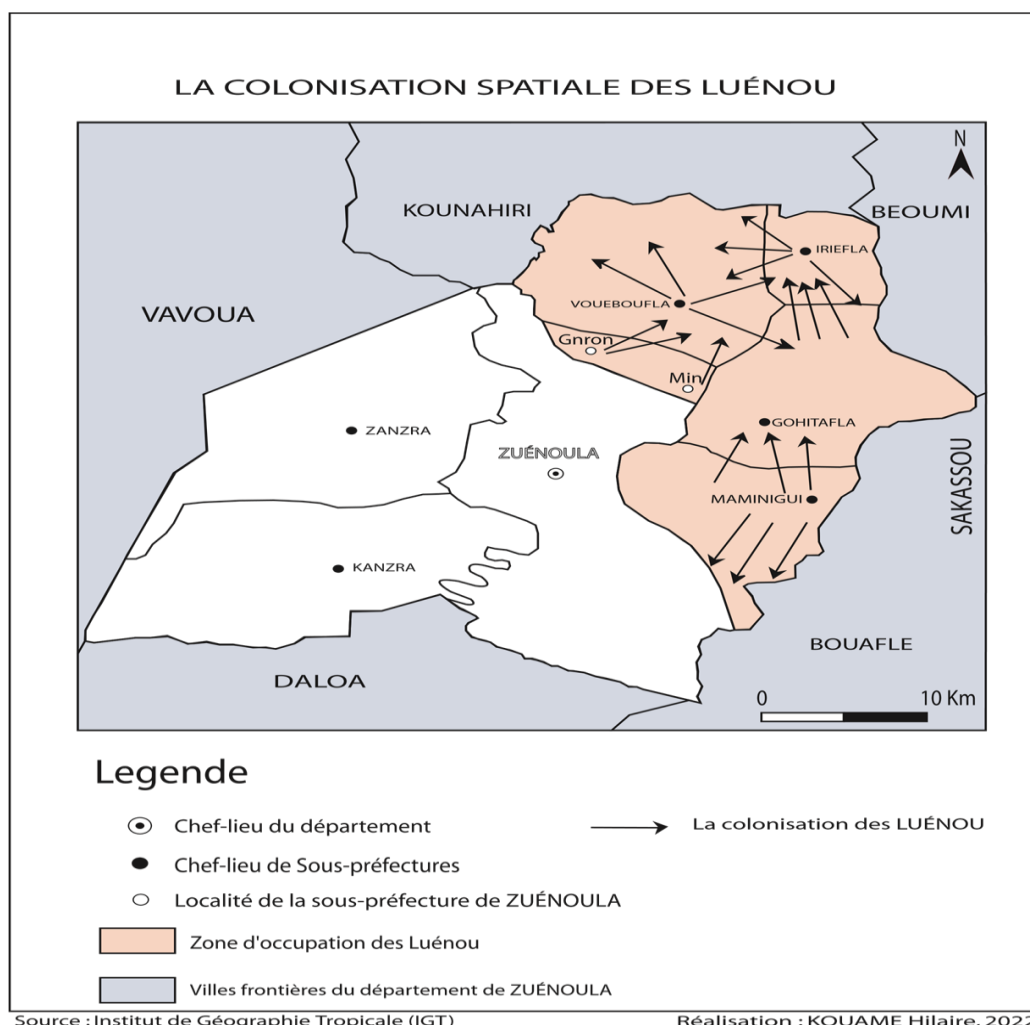
Bref, par souci de s'établir à un endroit plus sécurisant, ces hommes ont dû abandonner le premier site d'habitation.

Pour tous ces groupes de migrants, une chose s'imposait avant tout : la sécurité. Ensuite, la recherche d'un cadre favorable propice à l'agriculture et à la chasse. Ces trois préoccupations essentielles vont guider les différents groupes dans le choix des lieux d'installation. Deux zones-refuges étaient principalement privilégiées : la forêt et les collines, mais parfois aussi les côtes désertes et surtout leurs îlots. On s'installait aussi auprès des protecteurs plus puissants.

3. La formation des luéno

Les origines des luéno sont à rechercher dans le contexte de la mise en place des bété dans la zone de Daloa. Cette situation a entraîné la segmentation et la dispersion du peuple gourou. C'est à partir de cette localité que les luéno tout comme l'ensemble du peuple gourou commencèrent leur migration vers le centre-ouest du pays notamment dans la subdivision de Zuénoula. C'est d'ailleurs, en pays bété que seraient formées de nombreuses tribus gourou à partir des lignages constitués. Après leur départ de Daloa, les luéno étaient en quête d'une nouvelle terre d'accueil. Cette conquête de nouveau espace est détaillée par la carte n°4 ci-dessous.

Carte 4 : L'occupation de l'espace par les Luénoù



L'essaimage qui leur donna naissance, s'effectua sur des distances et dans des directions très variables en fonction des possibilités offerte à la population dans chaque cas particulier. En général, les nouveaux villages fondés par essaimage au cours de cette période étaient distants de 17 à 30 km au maximum en moyenne du village d'origine. Les principales raisons de ces mouvements se ramenèrent à trois catégories.

Certainement, par la suite de l'accroissement démographique, le vieux village était devenu important. Les habitants étaient obligés de défricher de plus en plus loin, de nouvelles terres pour assurer les cultures. Ceux qui avaient leurs champs à la périphérie trouvaient pénibles de revenir chaque soir au village. Aussi, ils bâtissaient à proximité de leurs plantations, des campements provisoires. Au début, ces campements n'étaient destinés qu'à les abriter eux et leur famille pendant les périodes de pointe des travaux agricoles. Pendant la saison sèche, ils réintégraient leurs habitations dans le village pour pouvoir participer aux

activités sociales de la communauté. Et au fur et à mesure que les familles de ces exploitants s'accroissaient, ils devaient augmenter la surface de leurs champs et en conséquence avaient de moins en moins de temps disponible.

Leurs visites au village s'éspacèrent, tandis que le campement devenait le principal centre de leurs activités. Ils améliorèrent les constructions qui prenaient un aspect durable. Ainsi, le fondateur profitait d'une occasion telle que la mort de son chef de lignage pour abandonner définitivement son ancienne résidence. En outre, dans toutes les communautés villageoises, il y eut quelques individus qui se distinguèrent des autres par leur esprit d'aventure et qui consacrèrent une grande partie de leur temps à la chasse. Celle-ci leur fournissait un prétexte pour explorer systématiquement les environs et y découvrir les meilleures terres. Lorsqu'ils avaient fait leur choix, ils bâtissaient un campement à côté et s'y installaient avec leur famille. Le changement de résidence, lorsqu'il s'effectuait à faible distance et n'était pas causé par une querelle, ne constituait pas pour une communauté villageoise une perte réelle de ses membres. Mais, il contribuait au bout d'un certain temps, à affaiblir en partie les liens qui les unissaient et favorisait l'existence d'un certain particularisme. Quelques fois, les mésententes et querelles intestines poussèrent des habitants de l'ancien village à fonder leurs campements pour y vivre avec leur petite famille.

Ces premiers hommes furent parfois suivis par d'autres personnes qui y voyaient un intérêt ou qui vivaient les mêmes réalités. Le campement, au départ fait de deux ou trois habitations, s'agrandit au fur et à mesure et devint un village à part entière. À ce stade, les liens avec l'ancien village furent maintenus mais les visites entre ces deux entités s'espaçèrent à mesure que le temps s'écoulait, sauf lors de certains grands moments de la vie villageoise tels que les funérailles et les grandes fêtes etc. Ainsi, par l'essaimage des hommes dans l'espace et la phagocytose de certaines populations autochtones Wan, créèrent un nombre important de villages.

Les luéno dans les débuts étaient tous regroupés à Daloa. A la suite des conflits avec les bété, ils trouvaient nécessaire de partir, certains sont allés à Tchan nonla et d'autres se sont installés à Gonaté, Bonon, Sinfra, Vavoua pour ne citer que ceux-là. Ces villages devaient servir en quelque sorte de villages de défense.

3.1 La formation du sous-groupe luéno

Les luéno en Côte d'Ivoire sont situés dans les sous-préfectures de Zuénoula et de Gohitafla et seraient les moins nombreux dans l'occupation de l'espace par le grand groupe

gouro. Avant d'en arriver à la clarification de la formation de ce sous-groupe, quelle explication donner au vocable luéno ?

En ce qui concerne l'appellation luéno, selon une source orale yahassua, c'est la position géographique de cette population installée au nord par rapport au yahassua. De ce fait leur habitat se trouve au-dessus de ces derniers. Étant donné qu'ils sont au-dessus d'eux, ils, les appellent « lohoumi » où « loroumi » "les gens d'en haut" dans la langue maternelle, qui est devenu par déformation luéno.

C'était dans la foulée de la dispersion des hommes dans la zone de Daloa, en partie suite au conflit entre les bété et le peuple gourou, mais surtout à la recherche de terres propices à l'agriculture et des galeries pour la chasse, que ce sous-groupe n'acquiesça.

Ensuite, il importe de retenir que les luéno, une fois établis à Tchan nonla¹⁵, avaient réussi à s'étendre dans la région et à s'y implanter résolument. A partir de cette localité les luéno vont s'étendre dans la subdivision de Zuénoula. Certaines familles vont s'établir à "Minlé Gôwrêla" et "Minlé Kaoula", tandis que d'autres familles iront créer d'autres villages sentinelles, à savoir Pahoubigrola, Djêlékroué, Yahsuo, Plôgrôhula, Gaïzra, Maminiqui. À partir de ces villages, les luéno essaimèrent l'espace avec la fondation de plusieurs autres villages.

Enfin, il convient de retenir que le sous-groupe luéno est le résultat d'un métissage des sous-groupes sian¹⁶. Des villageois se disent être quittés à Tchan nonla, tels que Kalou yaha Boula et Gaïzra¹⁷. Les luéno n'ont pas vécu en autarcie. Ils sont rentrés en contact avec les autres gourou et les peuples autochtones. Cela leur avait permis de mettre en place une organisation pour donner un sens à leur existence dans ce nouveau monde.

L'ancienneté relative du peuplement de la subdivision de Zuénoula, la forte densité qu'il a dû atteindre à une époque, qu'il est malheureusement impossible de déterminer dans l'état actuel des recherches, sont en partie attestées par les instruments de pierre polie que découvrent chaque année, lors de leurs travaux, les cultivateurs luéno de la sous-préfecture de Gohitafla. Le départ des luéno de Daloa, fut motivé par plusieurs raisons. Et, cet autre

¹⁵ E.I B. Boué, Bouala, 21 février 2022.

¹⁶ E.I B. Boué, Bouala, 21 février 2022.

¹⁷ E.I B. Boué, Bouala, 21 février 2022.

mouvement important des luéno, se déroula sous la conduite des différents chefs de familles, suivant des orientations et des objectifs clairs.

Au regard de tout ce qui précède, l'on retient que les luéno sont issus du peuple gouro, venus de l'ouest de la Côte d'Ivoire s'étaient établis à Daloa dans le sud-ouest en pays bété, qu'ils sont contraints à la migration vers le centre-ouest suite au conflit les opposant à ces derniers lors de leur mise en place dans la zone. Ce conflit est à la base de la segmentation du peuple Gouro en plusieurs sous-groupes dont le sous-groupe luéno.

Leur présence dans l'espace actuel s'est faite à travers la vague migratoire du peuple gouro dès la deuxième moitié du XVe siècle. Si les différentes tribus luéno ont une origine commune, l'Ouest de la Côte d'Ivoire, ils n'ont pas un ancêtre commun. La tribu Manhan fut fondée par Blè BI Drô dit Blè Drô. Il serait installé sur le site de Maminigui, ce qui lui donne le droit de chef-lieu de canton Maas qui regroupe 12 villages.

S'agissant de la tribu Beys, elle fut fondée par l'ancêtre Boro Bi Irie, fondateur d'Iriefla. Selon la tradition orale, Boro Bi Irie, était « palabreur » et ses frères le lui reprochèrent. Chasseur, il découvrit un terrain giboyeux et s'y installa avec ses femmes et ses enfants. Le tableau ci-dessous présente les différentes tribus et villages des luéno.

Tableau 1 : Les différentes tribus et les villages qui composent le sous-groupe Luéno

N°	TRIBUS	VILLAGES
1	Min (12 villages)	Bahnoufla, Diéoulizra 1, Diéoulizra 2, Gohounla, Pohizra, Kouinlazra, Kaoula, Dinla, Zouonla, Gahala, Douhonla, Gôwrèla.
2	Gnron (8 villages)	Kouréfla 1, Kouréfla 2, Tafla, Paoufla, Kouaifla, Paoubigrofla, Zuola, Glôhounla
3	Duonon (15 villages)	Badiéfla, Bangofla, Binhoulera, Bohfla, Brouzla, Diéifla, Gbouédéfla, Gounla, Manamatiefla, Petit-Zrifla, Pohizra, Tueifla, Vouéboufla, Zirifla, Zougounéfla
4	Man (12 villages)	Maminigui, Djériéfla (Yahassuo), Djèbla, Klèfahala, Djéhikôhoula, Drola, Bohoula, Zanla, Djebila, Soribouafla, Zambléfla, Bibikoréfla
5	Gnan (14 villages)	Gohitafla, Zankouaïla, Zrabisséifla 1, Zrabisséifla 2, Siafla, Blèfla (Zonla), Konefla, Lologui (Lôwrêhi), Vièproye, Gaïdjanla, Diabouefla, Oureitafla, Brodoufla, Gouweinla
6	Beys (17 villages)	Iriefla, Kaloufla, Trabimenefla, Toafla, Kouaissézra 1, Goafila, Kouafla, Ouinéfla, Gohounfla, Zraluo, Séila 2, Gôla, Diéhigalafila, Seila1, Dorifla, Grazra, Bongofla.

Source : Enquête de terrain, 2020.

Conclusion

En Côte d'Ivoire, entre le XVe et XVIe siècles, le sous-groupe luéno s'était beaucoup déplacé à l'intérieur du territoire. Leurs migrations étaient dues à des causes politiques, économiques et sociales. Ces migrations avaient eu des conséquences sur les relations entre autochtones et migrants. La Côte d'Ivoire avait également accueilli sur sa terre de nombreux migrants étrangers qui avaient quitté leur pays pour les mêmes raisons. Les contacts des autochtones et des migrants avaient entraîné le déplacement massif des populations anciennement établis vers des zones jugées propices qui offraient plus de sécurité, même si parfois ces rapprochements de peuples suscitaient des élans de solidarités et de méfiances. Ces mouvements migratoires en direction du territoire ivoirien est l'une des raisons fondamentales de la migration du sous-groupe luéno dans l'espace qu'on lui connaît aujourd'hui.

En somme, Il convient de retenir que le sous-groupe luéno est le résultat d'un métissage des sous-groupes sian¹⁸. Ils sont originaires de l'ouest de la Côte d'Ivoire plus précisément dans les environs de la région des montagnes. Ils auraient migré vers le sud du pays à la suite d'une querelle les opposantes aux yacouba avec qui, ils ont un passé lointain reconnu des deux peuples, marqué d'emprunt de culture, de langue et bien d'autres Choses. Leur départ de la région des montagnes à probablement eu lieu entre la fin du XIVE et le début du XVe siècle. De cette région ils se sont établis dans la zone de Daloa dans le sud-ouest en pays bété. C'est du pays bété qu'ils se sont retrouvés au nord-est de la Marahoué dans les départements de Zuénoula et de Gohitafla. Le sous-groupe luéno à une organisation similaire à celle des autres sous-groupes gouro. La société luéno est une société fortement dominée par le régime patrilinéaire. Leur parler est également le même que celui des yassua du nord et du sud de la Marahoué avec un ton particulier.

En étudiant ces mouvements migratoires, aujourd'hui, nous pouvons dire quelles ont rebattu les cartes de l'occupation du territoire ivoirien.

Références bibliographiques

1. Sources orales

Flan Simplicie, enseignant à Man, 48 ans, 26 janvier 2015, 8h à 9h30, Man au carrefour San Pedro, occupation de zone le Man par les gouro.

¹⁸ E.I B. Boué, Bouala, 21 février 2022.

Irie Bi Boué Elie, Patriarche et parolier de Bouala, garant de l'initiation au culte du masque Zaouli chez les Yassua du Sud, 56 ans, 12 mars 2020, 16h30 à 18h, Bouala, origine et établissement des Luénoù au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Irié Bi Dje Vincent, paysans membre de la tribu Manh, du clan Mantran, Chef de terre à Maminigui, 46 ans, 17 août 2020, 16h 17h30, Maminigui, migration et occupation de l'espace de Maminigui par les Manh.

Youan Bi Honoré, chef de la communauté Gouro de Songon, 55 ans, 21 février 2022, 9h à 10h45, Songon, organisation sociale des Luénoù.

Traboué Bi Kouamé, chef de village de Blontifla et porte-parole des chefs traditionnels, 56 ans, 9h à 10h, 20 février 2020, origine migrations et établissement du peuple gouro au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire.

Zan Bi Appolinaire, paysan à Gaïzra, 46 ans, 24 janvier 2020, 16h à 17h, Gaïzra, peuplement de la zone de Zuénoula.

2. Bibliographie

ARIANE Deluz-Chiva, 1970, *Organisation sociale et tradition orale : les Gouro de Côte d'Ivoire*, Paris, la Haye, Mouton, 196p.

DIABATE Henriette, 1984, Le Sanwin, un royaume akan de la côte d'Ivoire (1701-1901) ; sources orales et histoire, Thèse d'Etat, non publiée, Paris, Université de Paris I, 6 volumes, 2100p.

DIABATE Henriette 1987, S /D, Mémorial de Côte d'Ivoire, *Les fondements de nation*, tome 1, Abidjan, AMI, 290 p.

EKANZA Simon Pierre, 2006, *Côte d'Ivoire : terre de convergence et d'accueil (XVe-XIXe siècle)*, Abidjan, CERAP, 119 p.

EKANZA Simon Pierre, 1987, S/D, *Mémorial de Côte d'Ivoire, les grandes figures de la Cote d'Ivoire*, tome 4, Abidjan, AMI, 140 p.

MEILLASSOUX Claude, 1964, *Anthropologie des Gouro de Côte d'Ivoire : De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris, mouton, 383p.

TOUOUI BI Irie Ernest, 2008, Conte Gouro de Côte d'Ivoire : valeur expressive et pouvoir de socialisation de l'homme, Thèse d'État en Sociologie, non publiée, Abidjan, Université de Cocody, Tome II, CERAP, 879p.

WONDJI Christophe, 1981, « L'histoire dans les sociétés lignagères de la Côte d'Ivoire forestière » Mélanges en hommage à Raymond Mauny, *Société française d'histoire d'Outre-mer*, Paris Le sol, la parole et l'écrit, pp. 321-351, p. 322.

ZAMBLE BI YOU Justin, 1992, L'homme et la terre en pays Gouro du milieu du XIXe siècle à 1958, Thèse pour le doctorat de troisième cycle, Université nationale de Côte d'Ivoire, Vol 1, 890p.